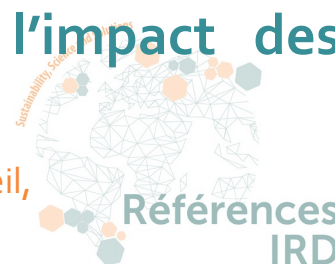


Comment favoriser et promouvoir l'impact des travaux scientifiques sur la société ?

Thomas Delahais, Agathe Devaux-Spatarakis, Quadrant Conseil,
Paris, France

5 juin 2023



Mise en contexte

Le contexte actuel de polycrises exacerbe la relation encore difficile entre la science et la société. Celle-ci se manifeste soit par une difficulté des scientifiques à se faire entendre dans les arènes décisionnaires (crise climatique) soit par une méfiance vis-à-vis des discours scientifiques (crise sanitaire) ou de nouvelles sollicitations par des responsables politiques ou organisations internationales promouvant un recours aux méthodes scientifiques pour prouver l'efficacité de leurs actions. Les personnels de recherche, en tant que citoyen·nes et professionnel·les, et les établissements qui les accueillent sont ainsi nombreux, aujourd'hui, à se demander comment ils et elles pourraient renforcer l'impact positif de leurs travaux et de la connaissance que ceux-ci génèrent pour la société. Fondé sur une approche citoyenne et engagée pour la réalisation de l'Agenda 2030, l'IRD promeut ainsi une recherche soucieuse de son impact, centrée sur des enjeux majeurs et prioritaires à l'échelle des pays et des régions. Dans ce cadre, l'institut vise à développer et mettre en application des méthodologies d'évaluation d'impact pour ses travaux, mais aussi à engager une réflexion plus fonctionnelle sur l'émergence d'une culture de l'impact tant au niveau des activités de recherche que de l'institution en général et de ses processus.

S'entendre sur une définition commune

Quoi qu'omniprésente dans le discours politique, la notion d'impact est porteuse d'ambiguïté pour les personnels de recherche, pour qui elle évoque d'abord l'impact dans la sphère scientifique (estimé par les citations, les reprises, la position organisationnelle, les invitations dans les colloques, etc.). Cependant, l'impact s'inscrit aussi dans le débat sur l'utilité/l'instrumentation de la science, en particulier sur son utilité comme critère d'évaluation. C'est une question qui prête à controverses, car certaines recherches (notamment fondamentales ou conceptuelles) n'ont pas (et n'ont pas à avoir) de lien direct avec la sphère sociétale. Afin de réduire ces ambiguïtés, nous proposons les définitions suivantes : L'**impact de la recherche** englobe l'ensemble des conséquences des interventions de recherche, individuellement ou collectivement, que ces conséquences aient été volontairement recherchées ou non, qu'elles soient désirables ou non. Les activités de recherche peuvent avoir des impacts liés à leur processus ou à leurs produits. Ces impacts peuvent être directs ou indirects, ou être obtenus à différentes échelles temporelles.

Une **culture de l'impact** dans un établissement de recherche est une manière collective de penser et d'agir prenant en compte les conséquences de la recherche sur la société dans l'ensemble de ses activités. Elle se caractérise par un environnement où les conséquences positives des recherches sur la société sont valorisées ; ce qui nécessite 1) d'identifier dès la conception des interventions de recherche, mais aussi au cours de leur déploiement, des stratégies et des opportunités pour renforcer l'impact potentiel, 2) d'aller chercher activement des éléments empiriques appuyant les allégations relatives à cet impact, 3) d'avoir des processus de réflexivité et d'apprentissage structurés pour apprendre des éléments recueillis et 4) de soutenir l'expérimentation et l'innovation pour, sur le long terme, renforcer les conséquences positives et limiter les conséquences négatives des interventions.

Proposer des orientations stratégiques pour renforcer l'impact des activités de recherche à l'IRD

De nombreuses activités de recherche à l'IRD proposent des solutions utiles ont d'ores et déjà des conséquences utiles pour la société, recherchées activement par les personnels de l'Institut impliqués. Des entretiens avec ces derniers, et deux ateliers organisés dans le cadre de la Communauté de savoirs Climat, ont permis de mettre en évidence les stratégies et les chemins d'impact variés auxquels ils et elles ont recours et qui pourraient être diffusés dans l'organisation. Mais ces personnels qui veulent renforcer leur impact sont souvent isolés, n'adoptent pas de démarche systématique en ce sens, ne connaissent pas les outils existants, y compris ceux développés en interne. Enfin, le cadre institutionnel ne facilite pas toujours leurs initiatives. Il s'agissait L'objectif était donc de proposer des orientations stratégiques permettant d'agir sur ces différents enjeux. La réflexion s'est organisée autour de deux axes (Figure 1): le premier porte sur les acteurs ciblés : les chercheurs·ses ou équipes de recherche, d'une part, et l'institut d'autre part. Le

second sur l'orientation des changements, tournés vers l'interne ou vers l'externe. Cette démarche a abouti à quatre scénarios prospectifs:

- 1) Aider les équipes de recherche à renforcer leurs impacts tout au long du cycle du projet, par des actions d'accompagnement et de formation coordonnées
- 2) Mettre en place des processus institutionnels en faveur de l'impact, notamment au niveau des différents pôles de l'IRD
- 3) Renforcer les phases amont et aval du projet pour favoriser l'impact sur le long terme
- 4) Construire un impact collectif au niveau mondial, s'appuyant sur les connaissances produites par l'IRD

Ces quatre options ne s'opposent pas, mais constituent chacune une orientation marquée, demandant à chaque fois d'opérer des choix et d'affecter des ressources importantes. En ce sens, elles constituent un matériau pour une future stratégie qui pourra réunir certaines des caractéristiques de chacune des options présentées.

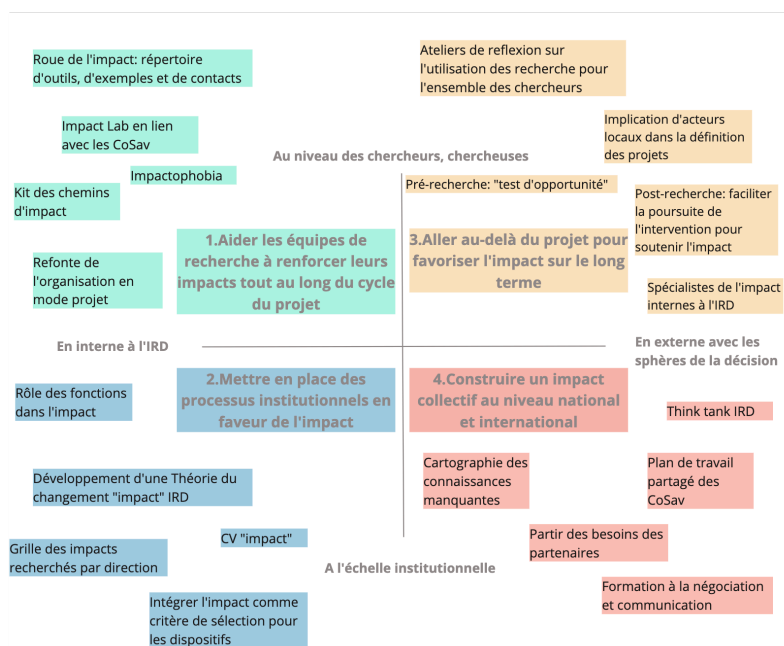


Figure 1 : Matrice des scénarios d'options stratégiques pour renforcer l'impact des travaux de recherche à l'IRD

Priorité à l'accompagnement des équipes de recherche

Deux temps, l'un collectif (atelier) et l'autre individuel (questionnaire), ont été organisés avec le groupe de suivi de cette mission composé de personnels chercheurs et ingénieurs techniciens pour commenter les propositions de scénario et indiquer les plus désirables. Chaque scénario comprenait plusieurs propositions concrètes à mettre en œuvre sur les prochaines années. Suite à ces temps d'échange et de consultation, plusieurs propositions sont apparues prioritaires, en premier lieu l'implication des acteurs locaux dans la définition des projets, qui fait directement écho au modèle de partenariat équitable de l'institut. La création d'un dispositif type "Impact lab" se révèle également essentielle, pour accompagner la prise en compte de l'impact dans la conception et la mise en œuvre des activités de recherche. Mobilisable sur une base volontaire, ce dispositif permettrait en particulier de mettre en commun les ressources existantes (démarches, outils, expériences, contacts), de proposer des solutions d'aide à la co-construction de projets avec les acteurs locaux, de permettre et rendre visible les retours d'expérience sur l'impact des projets. Transversal par nature, l'Impact lab pourrait également mener des activités pour animer la réflexion sur l'impact au sein et au dehors de l'IRD (présentation et débat autour de méthodologies, atelier sur l'utilisation des travaux de recherche etc.).

À retenir

Une culture de l'impact ne se décrète pas, mais elle peut être soutenue à travers plusieurs types de ressources : l'amélioration des capacités, la mise à disposition de méthodes et outils, le développement d'une culture organisationnelle et la mise en place de processus institutionnels. Celles-ci doivent être employées en parallèle pour être efficaces. Dans un premier temps, il est utile d'accompagner les personnels qui sont déjà dans une recherche de l'impact de leurs activités et sont en recherche d'outils, en s'appuyant autant que possible sur les exemples et démarches existant en interne. Il sera intéressant dans un second temps de s'interroger sur des évolutions plus structurelles permettant, progressivement, d'offrir un cadre favorisant l'impact à l'IRD.